Le Conseil dans la classe, à l'école

François Le Ménahèze

* Instituteur – ICEM Pédagogie Freinet – militant (départemental, national)

* Contextes professionnel : spécialisé – rural – urbain – école Freinet

* Recherches en Sciences de l'éducation : coopération – entraide – évaluation

* Formation : IUFM / INSPE – Sciences de l'éducation – international – milieux divers – co formation …

* Responsabilités ICEM : éditions pédagogiques – équipes Freinet – Ca national

* Auteur : 2 ouvrages – un livre collectif – un en cours …

* Entrée en désobéissance

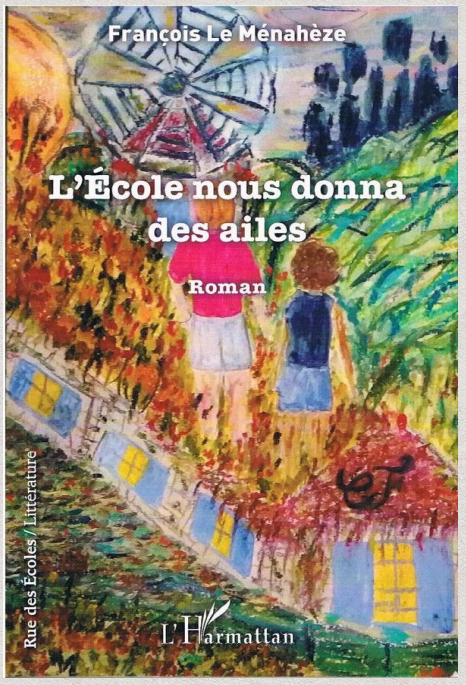

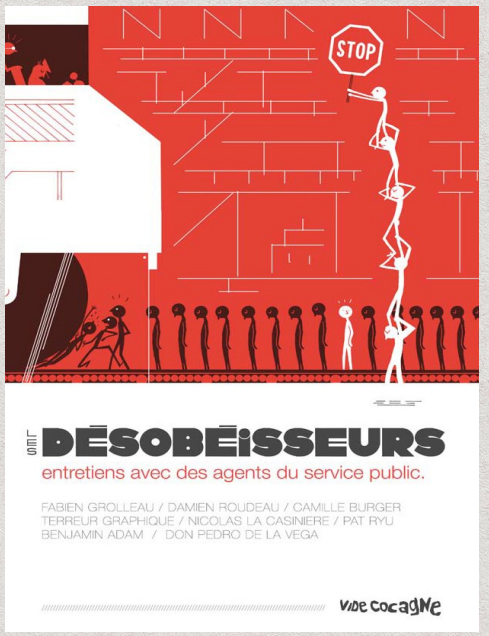

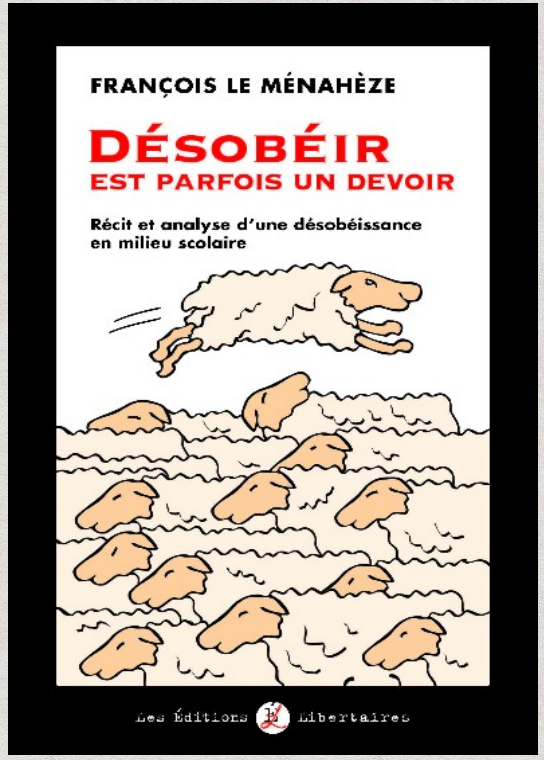

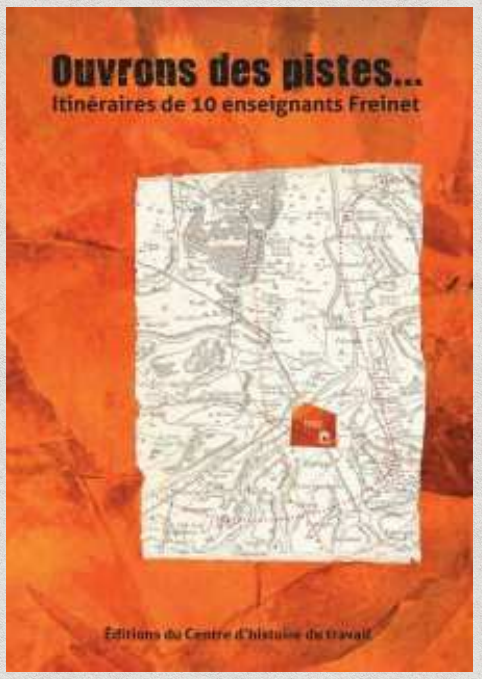

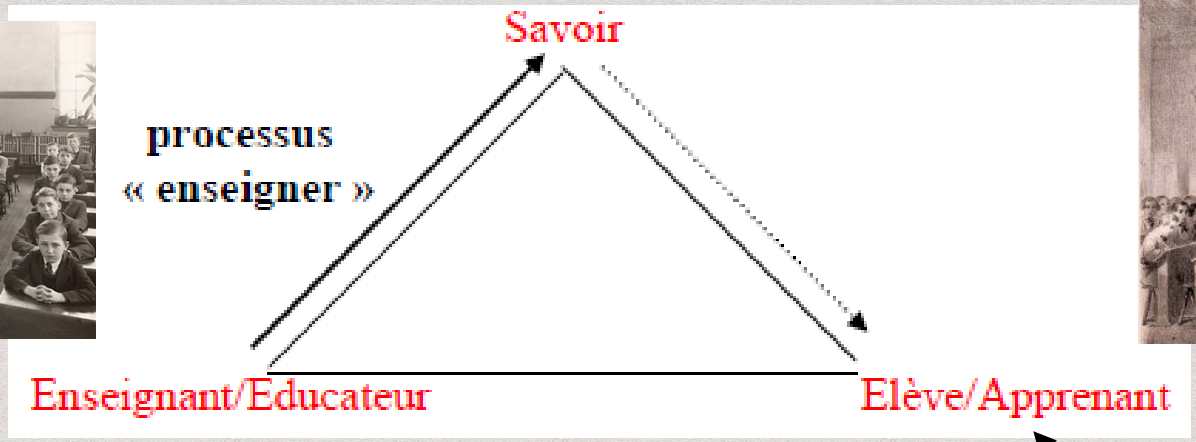

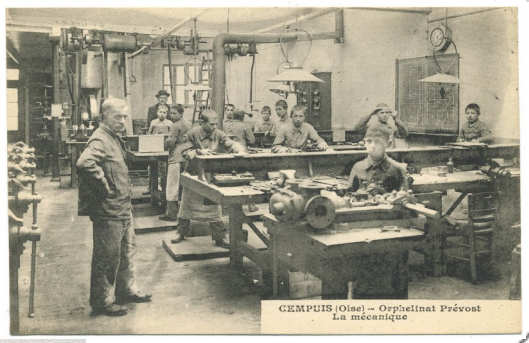

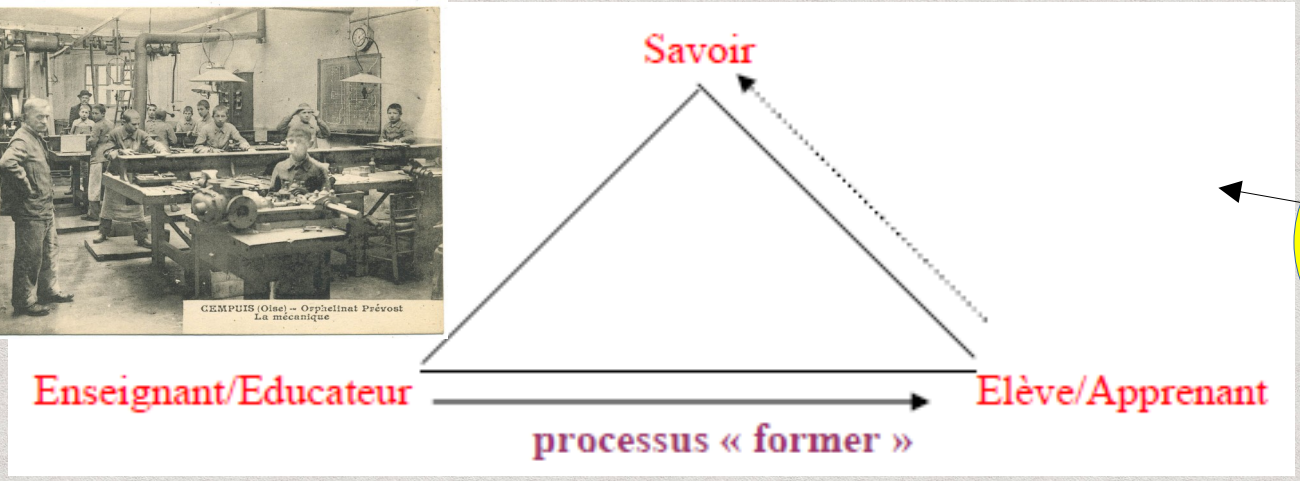

?

Groupe / Pairs :

Échanges, interrelations, interactions sociales et cognitives coopération, entraide, ...

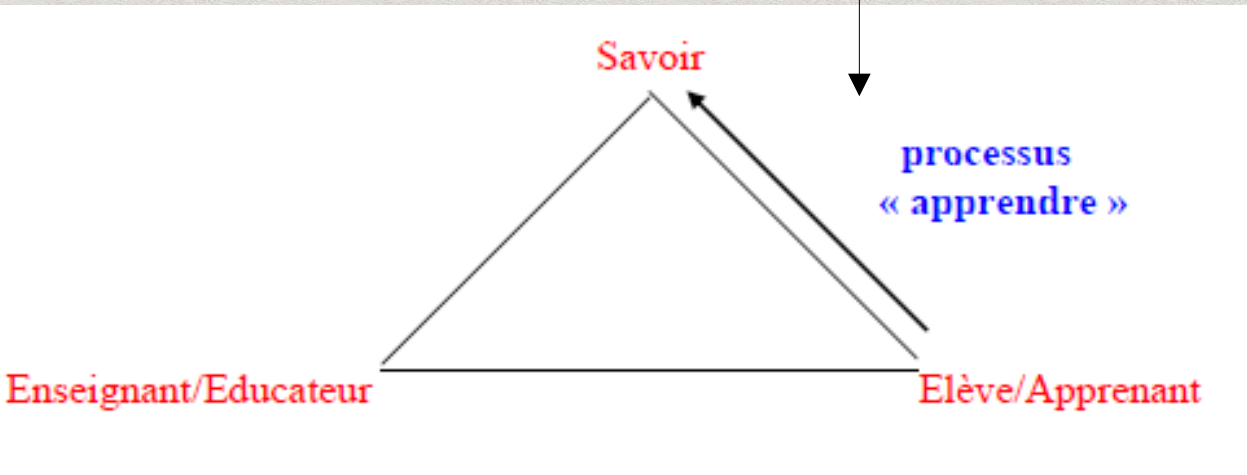

Finalités - Principes

Promouvoir une autre vision de la société :
coopération … face à la compétition, à l'individualisme

Défendre des valeurs :
école de la vie - citoyenneté - émancipation

Remettre du collectif, de la solidarité

Des enseignants qui s'autorisent (auteurs - autorité)

Co-opérer c'est participer à la création d'une oeuvre commune.

Le vecteur de la coopération n'est pas le conseil de coopérative mais le travail quotidien.

S'il n'y pas de coopération dans le travail quotidien, la réunion de coopérative n'a pas de sens

Invariant Freinet N°27 :

On prépare la démocratie de demain par la démocratie à l'École. Un régime autoritaire à l'école ne saurait être formateur de citoyens démocrates.

Invariant N°24 Freinet

La vie nouvelle de l'école suppose la coopération scolaire, c'est à dire la gestion par les usagers, l'éducateur compris, de la vie et du travail scolaire.

Qu’est-ce que la coopération ?

Aperçu

- Co-opérer c’est au sens propre opérer ensemble.
- La coopération se définit comme l’ensemble des situations où des personnes agissent, produisent ou apprennent à plusieurs.
- Coopérer c’est le pari d’une meilleure réussite pour tous par le « faire, vivre et apprendre ensemble ».
- Agir, vivre et apprendre en coopération, c’est agir, vivre et apprendre avec les autres, par les autres et pour les autres et non pas seul contre les autres.
- La coopération permet l’exercice de la démocratie au sein de l’École.

Vivre ensemble

Faire ensemble

Apprendre ensemble

Une institution, un outil de médiation : le conseil de coopérative

- **Instance d'organisation du travail** et de son évaluation.

- **La responsabilité d'élaborer les «règles de vie »** de la classe, de l'école. .

- **Lieu de discussion autour des projets** à l'initiative des enfants et du maître.

- **Lieu des débats et des décisions** :
  la vie de la classe amène des besoins matériels. Gestion des projets, des ressources, …

Des outils :

Un cahier de conseil (des décisions prises)

Un président (ou animateur de conseil)

Un secrétaire

… **la médiation – les messages clairs**

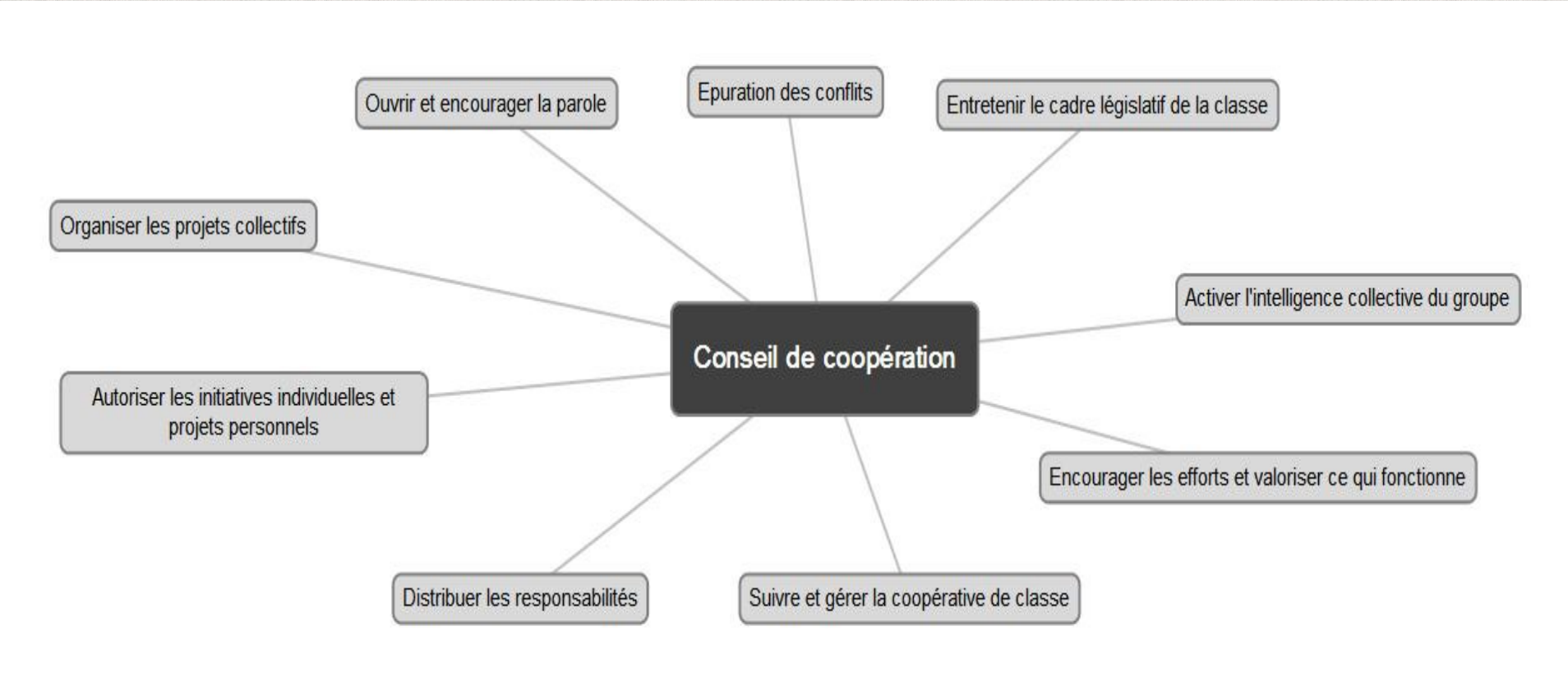

Ce n'est pas la loi, ni les règles qui priment, **c'est la vie**.

L'enjeu, c'est **l'organisation vivante du travail** et de la **vie collective démocratique.**

On met en valeur le travail, c'est pour mieux travailler (et pas un exercice de communication)

DEMANDER LA PAROLE AU CONSEIL

LE CONSEIL EST UNE INSTITUTION DE LA CLASSE COOPERATIVE.

IMPORTANCE DONC DE LA REGULARITÉ ET DE LA SOLENNITÉ.

IL EXISTE DIFFERENTES MANIERES D'ANTICIPER LE CONSEIL, ET DONC DE LE PREPARER

LE JOURNAL MURAL (ou frigo) : une affiche à disposition de tous qui permet d'aller inscrire que l'on demande la parole au conseil et de quoi on souhaite parler.
Au lieu d'écrire sur l'affiche, tu peux aussi proposer d'y coller des morceaux de papier.

LES BOÎTES AUX LETTRES : décorer quelques boîtes à chaussures qui vont servir à regrouper les demandes de parole sous forme de petits mots signés.

LE CAHIER DU SECRÉTAIRE : inscris ta demande de parole sur le cahier du secrétaire afin qu'il te donne la parole une fois le conseil ouvert.

LE TUTEUR : demande l'aide d'un copain ou d'une copine qui sait comment demander la parole.

LA DEMANDE DIRECTE ?? : propose qu'au début du conseil le président laisse la possibilité d'inscrire ceux qui veulent parler.

COMMENT CONSTRUIRE UN ORDRE DU JOUR ?

C'est la liste des points qui peuvent être discutés. Cet ordre du jour peut être préparé et écrit soit au tableau, soit sur une grande feuille pour être vu de tous.

L'ordre du jour peut commencer par :

Conseil coopératif du …*(date)*

Liste de points pouvant être abordés par le conseil

Ouverture du conseil (utiliser des phrases rituelles)
Rappel des règles de fonctionnement du conseil
Lecture des décisions du conseil de la semaine précédente
Les projets en cours
Les propositions
Les difficultés à résoudre
Le tutorat
Les félicitations et les remerciements
Propositions reçues ou à faire pour la réunion des délégués de classes
Désignation des responsables pour la semaine suivante
Lecture des décisions prises
Evaluation du président de séance par la classe
Fermeture du conseil

COMMENT ORGANISER L'ORDRE DU JOUR ?

1- propositions

Proposer, c'est faire vivre la classe, c'est permettre à toutes et tous d'y devenir acteur.rice, le Conseil est donc cette force de proposition (l'enseignant.e y a toute sa place).

« Je voudrais ajouter une activité au plan de travail… ce serait bien q'uon fasse ne recherche sur… Je propose d'organiser un coin lecture dans la classe… Je propose une nouvelle responsabilité… Je voudrais bien pouvoir rester en classe pendant les récréations ...

2- responsabilités

Réguler les responsabilités, les métiers de la classe (tout ce dont on a besoin pour que la classe fonctionne de manière coopérative).

« Je voudrais changer de responsabilité… je voudrais m'occuper des plantes… des animaux… des ordinateurs… être président du conseil…

3- problèmes à régler

Poser les problèmes qui nous gênent dans la classe : (quand je viens avec un problème à régler, je réfléchis aussi à une solution, comment le résoudre).

« La règle que nos avons prise ne fonctionne pas…Je propose de la changer…
J'ai un problème avec X qui me gêne souvent, il parle souvent d'autre chose que du travail…

PRENDRE DES DÉCISIONS AU CONSEIL

Parfois les discussions peuvent « tourner en rond » : chacun donne son avis, chacun raconte sa petite histoire, le conseil passe et aucune décision n'est prise.
Pour éviter cela, l'animateur peut suivre cette structure :

PROPOSER – DISCUTER – DÉCIDER – APPLIQUER

Proposer :
L'animateur donne la parole à l'enfant (groupe) qui a fait la première proposition à l'ordre du jour.

Discuter :
La proposition est questionnée par le groupe. L'important est de repérer les avantages et les inconvénients de chaque proposition ainsi que sa faisabilité. S'il en émerge plusieurs propositions, Il faudra choisir la plus pertinente. SI elle ne fonctionne pas, on pourra la reprendre par la suite.

Décider :
Après les discussions, il est important de redire chaque proposition et faire choisir par la classe la meilleure : accord collectif/consensus – vote - report de décision/groupe de travail ...

Appliquer :
Rappeler comment cette décision doit être appliquée par la classe (écriture de la décision, prise en charge par groupe, écriture d'une règle, sanction, changement d'organisation…)
Au Conseil suivant, on vérifiera si elle est bien appliquée.

Le conseil ne peut pas tout décider dans la classe : il y a des choses qui font partie de la Loi et donc qu'on ne peut pas changer seul et d'autres qui font partie de la responsabilités des adultes.

Co-construire des règles

Des règles élaborées collectivement

construites en termes de droits et de devoirs

Une régulation **au Conseil de classe** :

En cas de non respect,

recherche collective de solutions

- réparation
- perte momentanée de droits
- … …

LES LOIS

1 - On a droit au respect de sa personne.
On doit respecter l'autre, ne pas l'insulter ni l'agresser.
Sinon, explications, réparation ou excuses.

2 - On a droit au respect de ses biens.
On ne doit pas emprunter sans autorisation le matériel des autres.
Sinon, explications, réparation ou remplacement.

Nos droits et devoirs dans la classe

3 - On a droit au calme pour travailler. On peut s'isoler dans la salle 1, l'atelier, etc. pour ne pas être dérangé.	En classe, on peut chuchoter pour travailler. Pour travailler hors de la classe, on doit informer l'adulte et travailler calmement.
4 - On a le droit de se déplacer pour travailler.	On doit se déplacer sans gêner.
5 - On a le droit d'aller travailler ou lire à la BCD.	On doit informer l'adulte et respecter les règles de la BCD.
6 - On a le droit d'utiliser l'atelier et le matériel qui s'y trouve pour réaliser un projet.	On doit informer l'adulte et respecter les règles de l'atelier : nettoyer, ranger...
7 - On a le droit de rester à l'intérieur de l'école pendant la récréation.	On doit s'occuper dans le calme.
8 - On a le droit de sortir de classe pour aller aux toilettes.	On doit informer l'adulte et sortir sans gêner.

Sanction : perte du droit.

PREMIERES REGLES, PREMIERES DECISIONS DE L'ANNEE

Propositions, ...	Prise de décision	Application
7/09 François Trop de bruit dans la classe	Réflexion sur la construction des règles en termes de droits et devoirs. *J'ai le droit de parler dans la classe MAIS je ne dois parler que du travail.*	14/09 La règle semble fonctionner. Bilal a perdu son droit dans la semaine.
7/09 Ophélie : propose d'avoir des responsabilités dans la classe.	La classe est d'accord. Nous aurons des responsabilités. Il faudra les demander au Conseil. La première : Ophélie, tableaux.	14/09 Les tableaux sont bien faits régulièrement.
7/09 Diana : critique Corentin qui laisse trainer son cartable, ça la gêne.	Si un cartable traîne et gêne, j'ai le droit de le déplacer sous la grande table.	14/09 Les cartables gênent toujours. Il faut trouver une autre solution.
14/09 Bilal propose de faire du théâtre.	La classe est d'accord (3 enfants ne sont pas d'accord). Le maître mettra des petites scènes à disposition, on l'ajoutera au plan de travail.	21/09 6 enfants ont pris des pièces pour s'entrainer (à deux). Ils les présenteront aux présentations la semaine prochaine.
14/09 Maelys veut changer de place car Amira la gêne.	Comme Maelys ne l'a pas dit à Amira avant, elle devra d'abord lui dire et l'aider. Si cela ne va pas, elle en reparlera au Conseil.	21/09 Maelys l'a dit plusieurs fois à Amira qui ne l'a plus gêné après.
21/09 Kévin propose de pouvoir dessiner pendant les temps de parole.	Il y a désaccord dans la classe. Il est décidé d'essayer une semaine pour voir si les enfants qui dessinent écoutent vraiment.	28/09 Ceux qui ont dessiné sont satisfaits. Ceux qui ont vérifié l'écoute sont d'accord pour poursuivre.

Monter des projets coopératifs...dans et hors l'école

* **Des projets « extérieurs »** :
  réponses aux diverses sollicitations extérieures
  actions - concours - …

* **Des projets d'enseignant :**
  action « motivante, implicante », en lien avec le local, …
  classe découverte – sortie – bibliothèque - ...

* **Des projets d'élèves :**
  faire émerger… et vivre les projets-élèves :
  recherches – débats philo – organisation classe ...

* **Des projets de classe**… pour faire vivre la coopérative scolaire (rôle des parents possible)
  sortie décidée en conseil, prise en main par élèves
  animaux dans la classe- correspondants …

* **Des projets école**, liés au conseil d'enfants
  aménagement récréations – jardin école - composteur ...

Le conseil d'enfants dans l'école

La formation à une citoyenneté active et à une autonomie collective exige des structures qui impliquent les enfants dans la gestion de leur vie à l'école, le Conseil d'Enfants est donc bien une des solutions possibles.

Ce conseil d'enfants de l'école est un dispositif central de régulation de la vie scolaire.

* Permettre aux enfants, en coopération avec les enseignant.e.s, de participer à la gestion démocratique du travail et de la vie par l'apprentissage vécu de la citoyenneté de la délégation, de la négociation, du compte rendu.

* Gérer la vie de l'école (organisation, occupation des espaces, déplacements, interclasses, projets de l'école, etc)

* Promulguer les « lois » de l'école.

* Examiner et résoudre les conflits et problèmes éventuels.

Il peut réunir deux délégué.e.s de chaque classe… qu'on peut changer à chaque période (parrainage – formation de toutes et tous - …)

Il doit se réunir à rythme régulier : une fois tous les quinze jours …

Des principes, des pratiques

.1 La mise en place d'un conseil doit répondre à un besoin réel.
- résolution des problèmes rencontrés dans la vie collective et le besoin d'un mieux-vivre ensemble.
- souci de promouvoir les droits de l'enfant, la participation démocratique ; ...

.2 L'école est une totalité.
- structure collective ressentie par tous comme un bien commun. Implication de tous.

.3 Nécessité de préciser la place respective des différents partenaires, adultes et enfants dans les institutions qui gèrent l'école. Ne pas tromper les élèves.

.4 Tous les enfants doivent être impliqués dans la gestion et la vie de l'école.

.5 Les réunions de la structure de décision doivent être importantes pour tous
- objets traités ressentis comme importants par tous – réunions fréquentes – lieu symbolique

.6 Le processus de changement doit être soutenu et accompagné.

CONSEIL D'ENFANTS

Délégués élèves : Stéphanie et Ianis (classe CP-CE1) - Thibaut et Laurine (classe CE1-CE2) – Clémence et Théo T (classe CE2-CM1) – Nattie et Zoé (classe CM1-CM2). Délégué enseignant : François

Points discutés	Décisions prises	Propositions à discuter pour le prochain Conseil
Le 25/09 Des enfants gênent les autres sur la cour. Il y a des chutes,des conflits.	Nous réfléchirons donc à un aménagement des espaces de la cour pour que chacun puisse être en sécurité et jouer comme il veut.	Chaque classe, à partir du plan de l'école doit réfléchir à un aménagement où chacun peut s'y retrouver : espace balle au pied – espace balle à a main – espaces jeux sans ballon – espace nature/jardin – coins calmes ...
Le 08/10 Aménagement de la cour	A partir des propositions des classes, de nouveaux espaces sont proposés. *(Voir le plan de l'école)*	Nous demanderons le traçage des limites à la mairie. Les nouveaux aménagements proposés par le Conseil doivent être débattus. Dire les désaccords et proposer alors autre chose.
Le 21/10 Aménagement de la cour - finalisation	Les nouveaux espaces de la cour sont décidées. Le plan sera affiché.	-Demande-t-on un bac à sable à la mairie ? -Demande-t-on d'autres jeux (balançoire, toboggan,...) ? -Demande-t-on à couper des arbres ? Si oui, lesquels ? Apporte-t-on des jeux de société ou demande t-on à l'école ?
Le 05/11 Projet de recycler les déchets des classes, de l'école	Une classe a proposé de trier et recycler les déchets de l'école.	Chaque classe doit dire si elle est d'accord et voir tout ce qu'on pourrait être trié et recyclé.
Le 19/11 Recyclage des déchets	Toutes les classes sont d'accord. Les recyclages possibles : papier – compost – plastique - ...	Le Conseil écrit un courrier à la mairie pour demander des bacs. En attendant ces bacs, chaque classe doit en fabriquer et commencer à trier.

Règles de cour élaborées par le Conseil d'enfants au fil de l'année

J'AI LE DROIT mais	JE DOIS
sur la cour: -de jouer tranquillement -de goûter proprement -d'aller sur tous les espaces de la cour sauf de monter sur la murette et le portail et de jouer dans les plantations	**sur la cour :** -faire attention aux autres, respecter tous les enfants et les adultes -mettre les papiers et déchets à la poubelle -respecter les arbres et l'environnement naturel
Dans les toilettes: d'aller faire mes besoins ou de boire seulement quand j'en ai besoin	**Dans les toilettes:** respecter la propreté des lieux d'essuyer mes mains ...sans mettre d''eau par terre respecter l'intimité de chacun (fermer la porte, …)
Sous le préau: de jouer tranquillement	**Sous le préau:** jouer calmement (pas de cri, pas de course)
Avec les enseignant/es : d'aller les voir, de discuter avec eux	**Avec les enseignant/es :** attendre avant qu'ils aient fini de parler

Les effets du conseil d'enfants :
responsabilisation et engagement

Le fait de donner la parole aux enfants, de les écouter, de les faire participer aux décisions sur les affaires qui les concernent, suscite leur responsabilisation et leur engagement dans la réalisation des projets collectifs et la résolution des problèmes liés à la vie collective.

- ambiance plus accueillante
- solutions plus faciles à trouver
- règles de vie mieux respectées
- récréations mieux organisées
- coopération entre enfants et enseignants change la relation éducative. Confiance et respect mutuels grandissent

Le principal obstacle

Mésentente entre enseignants sur les directions à prendre ou sur les investissements personnels à consentir : mise en place du conseil, sa préparation en classe, son accompagnement et le suivi des décisions prises, ...

Des conditions à la réussite

. le conseil doit être efficace pour que les propositions émanant des classes passent rapidement dans la réalité de la vie de tous. Les réunions doivent donc être suffisamment fréquentes pour traiter des projets et des problèmes présentés.

. les délégué.es doivent être compétents tout en n'étant pas permanents.

. les suivis du conseil doivent être organisés avec rigueur et minutie : compte-rendu diffusé, règles de vie affichées et appliquées ; responsabilités transparentes.
Ils doivent permettre au maximum d'enfants de s'engager dans des responsabilités.

. le conseil doit être valorisé non seulement par son lieu de réunion mais par l'invitation de parents, d'élus, et de personnes-ressources suivant les thèmes en débat : parole dans les conseils d'école, ...

POSTURES DE L’ENSEIGNANT

Posture de contrôle

Posture de contre-étayage

Posture d’enseignement

Posture du « magicien »

Posture d’accompagnement

Posture de lâcher-prise

Posture de contrôle : vise à mettre en place un certain cadrage de la situation : par un pilotage serré de l'avancée des tâches, enseignant cherche à faire avancer tout le groupe en synchronie

Posture d'accompagnement : le maître apporte une aide ponctuelle, en partie individuelle, en partie collective, en fonction de l'avancée de la tâche et des obstacles à surmonter. Cette posture, à l'opposé de la posture de contrôle, ouvre le temps et le laisse travailler. L'enseignant évite de donner la réponse, voire d'évaluer. Il provoque des discussions entre les élèves, favorise la recherche des références ou outils nécessaires. Il se retient d'intervenir, observe plus qu'il ne

Posture dite du « magicien » : par des jeux, des gestes théâtraux, des récits frappants, l'enseignant capte momentanémt l'attention des élèves. Le savoir n'est ni nommé, ni construit, il est à deviner

Posture de contre-étayage : variante de la posture de contrôle, le maître, pour avancer plus vite si la nécessité s'impose, peut aller jusqu'à faire à la place de l'élève

Posture d'enseignement : l'enseignant formule, structure les savoirs, les normes, en fait éventuellement la démonstration. Il en est le garant. Il fait alors ce que l'élève ne peut pas encore faire tout seul. Ses apports sont ponctuels et surviennent à des moments spécifiques mais aussi lorsque l'opportunité le demande. Les savoirs, les techniques sont alors nommés. La place du métalangage est forte

Posture de lâcher-prise : l'enseignant assigne aux élèves la responsabilité de leur travail et l'autorisation à expérimenter les chemins qu'ils choisissent. Cette posture est ressentie par les élèves comme un gage de confiance. Les tâches données sont telles qu'ils peuvent aisément les résoudre seuls

Les postures d'apprentissage des élèves

Scolaire : pas d'autorisation à penser →

- Insécurité, être en règle,
- Dépendance au M à la tâche,
- Refus des pairs,
- Se conformer ou faire semblant

Ludique : détournement, créativité hors des normes

Posture première : dans le faire →

- Implication forte,
- Brut d'écrit ou de pensée,
- Identification,
- Absence de lien entre les tâches

Dogmatique : l'élève sait déjà

Réflexives : prise de distance →

- Penser sur les tâches,
- Les objets de savoir sont nommés,
- Conscience de sa propre activité de pensée

Posture de refus

Deux systèmes de postures

Système différenciateur, délétère

Posture de contrôle
et d'enseignement

Posture de sous-étayage

Posture première, scolaire
Décrochage, pas d'espace
pour penser,
Passivité, insécurité

Système dynamique, efficient :

Un jeu varié de postures

Posture d'accompagnement,
d'enseignement,
de contrôle,
de lâcher prise,
du magicien

Du côté des enseignants

Posture ludique, première
créative, réflexive
Conscience des enjeux
didactiques, conscience de
ses stratégies et difficultés

Du côté des élèves

Si quelqu'un ne respecte pas une loi ou une règle de vie, on peut proposer une sanction.

Cette sanction doit être positive et aider à
regagner la confiance des autres. On peut par exemple :
l'avertir pendant la classe
lui proposer de s'excuser
l'avertir en conseil (le marquer sur le cahier)
lui demander de réparer ce qui a été cassé ou abîmé
le priver de l'exercice d'un droit pour un moment
en dernier le mettre à l'écart

La sanction sert à :

rappeler l'existence de la loi,
inciter à modifier son comportement,
aider à comprendre pourquoi le règlement a été construit.

EXEMPLES DE REPARATIONS

Jouer ensemble à la récréation
Faire un dessin qui exprime quelque chose
Faire des excuses publiques
Faire un texte en rapport avec le problème
Remplacer ou réparer ce qui a été cassé ou abîmé
... A toi d'imaginer ce qui pourrait empêcher que ce problème ne se représente ...

SANCTIONNER SANS HUMILIER

Dans une classe coopérative, tout le monde possède des droits qui rendent possible le travail, les activités, la vie dans la classe.
En abuser, c'est risquer d'empêcher la liberté des autres. Dans ce cas, **la sanction sert à :**

rappeler l'existence de la loi,
inciter à modifier son comportement,
aider à comprendre pourquoi le règlement a été construit.

Quand quelqu'un a aidé la classe, on peut :
le remercier, le féliciter, lui sourire lui écrire un texte, …

Si quelqu'un ne respecte pas une loi ou une règle de vie, on peut proposer une sanction.
Cette sanction doit être positive et aider à regagner la confiance des autres. On peut par exemple :

l'avertir pendant la classe
lui proposer de s'excuser
l'avertir en conseil (le marquer sur le cahier)
lui demander de réparer ce qui a été cassé ou abîmé
le priver de l'exercice d'un droit pour un moment
en dernier le mettre à l'écart

Si l'on veut que la sanction puisse aider à mieux vivre au sein de la classe, on doit éviter d'enfreindre la Loi, par exemple :
les humiliations les vengeances les lignes à recopier
les privations (récréation, activités de l'école)

PRESIDER UN CONSEIL

- préparer l'ordre du jour à partir des propositions
- avoir un secrétaire qui note sur le cahier du conseil les décisions qui seront prises
- rappeler les règles du conseil : « *On ne se moque pas, on écoute celui qui parle, on demande la parole, ceux qui ont le moins parlé seront prioritaires …* …
- relire les décisions prises lors du dernier conseil, vérifier leur application
- si une décision n'a pas été appliquée, il faut la reprendre
- donner la parole à ceux qui ont fait une proposition
- demander « *qui est contre ?* »

  si personne ne lève la main, la décision est prise

  demander aux enfants qui sont «contre» d'expliquer pourquoi et de formuler une nouvelle proposition

- demander comment on peut appliquer les décisions
- faire attention à ne pas dépasser la durée du conseil
- demander au secrétaire de relire les décisions prises
- fermer le conseil

Des phrases rituelles pour le président

Souvent, des petites phrases, des petits gestes répétés régulièrement permettent au groupe de s'identifier, de se repérer, de se mettre en place (en cercle, en U, etc).

Tu peux ouvrir et fermer le conseil en disant :

Je déclare le conseil du … ouvert !
Je déclare le conseil du ...fermé !

Pour chaque nouveau point de l'ordre du jour, lorsque tu dois donner la parole à quelqu'un, tu peux inviter la personne en disant :

La parole est à …

Souvent, tu va être amené à prendre l'avis de la classe. Tu peux l' inviter à se prononcer en demandant :

Qui est contre ?
Pourquoi ?

En tant que président, tu dois éviter de :

- donner la parole aux mêmes participants
- décider à la place du conseil
- favoriser les propositions qui n'arrangent que toi
- laisser les camarades parler plusieurs fois
- laisser les participants parler de ce qui est hors sujet
- laisser certains camarades imposer leurs idées

➔ **Privilégier la recherche de consentement mutuel.**

N'user du vote qu'en ultime recours, c'est-à-dire si l'actualité du groupe exige une décision rapide. Voter n'est pas une pratique démocratique si cela consiste à nier les minorités par la force du nombre de la majorité. Face à plusieurs propositions, il est alors possible de :

- Chercher un consentement mutuel (qui satisfait tout le monde sans dégrader l'action)
- Reporter la décision au prochain conseil, laisser murir les réflexions

Si un choix s'impose entre plusieurs propositions valables, organiser jusqu'à la décision :

1- un tirage au sort
2- un vote à bulletin caché
3- un vote à main levée

RÉGLER UN PROBLÈME AU CONSEIL

Au moment de présenter ton problème, tu devras :

- expliquer précisément les origines du problème (ce qui s'est passé, le lieu, ceux qui étaient là,…) essayer d'exprimer ce que ça te fait (de la peine, mal quelque part, honte, peur, énervement,...)

- proposer à l'autre une réparation qui te soulagera ou demander au conseil de l'aide pour proposer une réparation.

Attention: une réparation n'est pas une punition: un enfant ne peut pas punir un autre enfant.
Ce n'est pas non plus une vengeance ou une humiliation.

Si l'autre accepte la réparation, ou qu'il en propose une autre que tu acceptes,
tu diras que le problème est réglé.
S'il ne l'accepte pas, il devra expliquer pourquoi, et le conseil te dira ce qu'il pense de ton problème.

Tu pourras changer ta demande de réparation, ou reconnaître qu'elle n'est pas juste.
Le problème sera alors réglé.
Si le conseil pense que tu es victime, et que ton agresseur ne veut pas l'admettre, le conseil devra réfléchir à une sanction.

EXEMPLES DE REPARATIONS

Jouer ensemble à la récréation
Faire un dessin qui exprime quelque chose
Faire des excuses publiques
Faire un texte en rapport avec le problème
Remplacer ou réparer ce qui a été cassé ou abîmé
... A toi d'imaginer ce qui pourrait empêcher que ce problème ne se représente ...

Les messages clairs

➔ **Pour éviter les critiques entre élèves pendant les conseils**

Un message clair correspond à un outil de traitement non-violent et autonome des petits conflits que les élèves rencontrent.

1 - « J'ai besoin de te faire un message clair »
   ⇨ Signal d'alarme et prise de conscience de l'importance du moment
2 - « Ce que tu as fait m'a fait souffrir ou plaisir »
   ⇨ Indication du caractère du message
3 - « Quand … »
   ⇨ Description de la situation en termes d'action
4 - « Cela me fait … »
   ⇨ Expression du sentiment provoqué, ou de l'émotion vécue
5 - « Est-ce que tu m'as compris ? » : finalisation du message et demande d'accord
   ⇨ « OUI » : le problème est réglé
   ⇨ « NON » : le problème n'est pas réglé → cahier de plaintes, adulte ou conseil

Organisation coopérative de la classe

Engager de l'entraide :

la permettre, l'autoriser : entraide spontanée

la favoriser, la valoriser : entraide instituée

(réseaux d'aide / dyades)

Analyser l'entraide… pour la rendre pertinente, efficace :

temps de méthodo (rôle aideur, rôle aidé)

S'entraider

pour apprendre
pour connaître les autres
pour travailler ensemble

Quand je suis aideur	Quand je demande de l'aide
-je pose des questions à celui que j'aide « Qu'est-ce que tu n'arrives pas? « Qu'est-ce que tu ne comprends pas? …	-je cherche quelqu'un qui peut m'aider -quelqu'un en qui j'ai confiance -quelqu'un qui a déjà réussi, compris -quelqu'un d'autre niveau -un copain?
-je donne des techniques que je connais	
-je ne donne pas de réponse	-je dis, j'explique ce que je n'arrive pas
-je l'amène à chercher lui-même	